

## Les essentiels

- Pass sanitaire obligatoire pour tous les publics
- Mise à disposition de bracelets pour éviter les contrôles à chaque passage
- Respect des gestes barrières
- Port du masque obligatoire
- Pas de zone de tests



Comme vous le savez les salons sont soumis à l'obligation du pass sanitaire qui concerne les visiteurs, les exposants, les équipes d'organisation et les prestataires, depuis le 9 août et jusqu'au 15 novembre pour le moment. Après 14 mois de fermeture des événements, le pass sanitaire permet à tous de participer à nos salons (vaccinés et pas vaccinés), de rassurer vos clients sur les conditions les plus favorables mises en oeuvre pour leur visite, comme pour vous et tous les intervenants.

La responsabilité de l'organisateur est engagée dans la vérification du pass-sanitaire et dans les mesures prises quand le pass présenté est non valide. Une fermeture administrative du salon peut être exigée par manquement dans la vérification et les mesures à prendre.

**Nous comptons sur vous pour que ces règles soient respectées pour le bien de tous dans un esprit de responsabilité et de solidarité.**

## Le pass sanitaire obligatoire c'est :

- **Le schéma complet de VACCINATION :**

2 doses + 7 jours pour AstraZeneca, PFIZER et Moderna

1 seule dose + 28 jours pour le seul Johnson et Johnson

1 seule dose + 1 certificat de positivité au covid +7 jours

OU

- **Un test négatif de moins de 72h** PCR, antigénique ou autotest validé par un professionnel

OU

- **Le résultat d'un TEST** (RT-PCR ou antigénique) POSITIF attestant du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

**DANS TOUS LES CAS, VOUS DEVREZ PRESENTER UN JUSTIFICATIF PAPIER OU NUMÉRIQUE ET SI UN DE CES SUPPORTS N'EST PAS VALABLE AU MOMENT DE LA VÉRIFICATION, L'ACCÈS AU SALON VOUS SERA REFUSE**



**PRÉPAREZ  
VOTRE PASS  
SANITAIRE**

## Vérification du pass sanitaire

- Vous devrez présenter à chaque passage aux agents soit un justificatif papier, affichant un QR CODE, soit un justificatif numérique disponible sur l'application TousAntiCovid.
- Les agents seront équipés de l'application Tousantcovid Verif, qui permet la lecture des QR Code qui affiche simplement la validité du support présenté. L'information d'une vaccination ou d'un test ne s'affiche pas.



## Le port du masque

- Le masque est obligatoire sauf si le préfet annule la mesure. Vous devrez porter un masque, comme toutes les personnes présentes. Les visiteurs devront le porter et l'enlever pour déguster. Vous serez informé de la mesure salon par salon.

**PENSEZ NÉANMOINS A VOUS MUNIR DE MASQUES EN NOMBRE SUFFISANT.**



## Gestes barrières



- Se laver les mains régulièrement, des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à votre disposition dans le salon.
- Respecter une distance.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique.
- Saluer sans serrer la main ni embrasser.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Éviter de se toucher le visage.

## Un bracelet pour éviter la vérification du pass sanitaire

Nous proposons aux exposants, équipe d'organisation et aux prestataires (pas aux visiteurs) une alternative à une vérification à chaque passage avec la pose d'un bracelet. Ce bracelet vous sera posé au comptoir hôtesse dédié, près du commissariat général, à votre initiative si :

- Vous êtes vacciné (schéma complet)
- Ou à partir du moment où votre test négatif couvre toute ou partie de la durée du salon.

Exemples :

Vous êtes exposant à Clermont-Ferrand, votre test date du 14 octobre à 18h, il est donc valable jusqu'au 17 octobre à 18h, vous pouvez être équipé d'un bracelet.

Vous êtes exposant à Paris, vous avez refait un test le jeudi soir, votre test est donc valable jusqu'au dimanche soir, vous pouvez être équipé d'un bracelet à partir de vendredi matin.

Dans tous les cas, ce bracelet ne vous exempte pas de présenter également votre badge aux accès. Attention les tests ont une validité d'heure à heure, si les tests ne sont plus valables lors de la vérification, l'accès vous sera refusé.

**PENSEZ A VÉRIFIER L'HEURE INDIQUÉE SUR VOS RÉSULTATS DE TEST.**

## Pas de zone de tests sur place

La fin de la gratuité des tests rendent la gestion des tests plus complexes. Dans la mesure où la grande majorité de nos salons se situe dans les centres villes à proximité de pharmacies, aussi nous ne mettrons pas de zone de tests à disposition à l'entrée des salons.

Une communication à destination du public sera visible sur le site et sur les réseaux sociaux pour rappeler aux visiteurs que le pass sanitaire est obligatoire.

